DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

République Française

MAIRIE DE MEZILHAC
07530

Tél/Fax : 04 75 38 77 26
Courriel : mezilhac.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017

La séance est ouverte à 18H10 en présence de :
R.ETIENNE, G.FAURE. D.MATHON, M-J SOLE-GIRAUD, J.SOUBEYRAND, Madame SEVEYRAC M.
Conseiller en exercice : 10 Présents : 06 Votants : 07
Absents : Baptiste TEYSSIER, Joël MATHON, Hyacinthe TARIOT.
Procuration de Madame Josiane MEDICO à Michèle SEVEYRAC,
Président de Séance : J.SOUBEYRAND
Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD.

1) **Délibération portant participation commune pour la mise en œuvre du programme d'actions S.A.G.E. 2017 pour un montant de 22,31 € et autorisant Monsieur le Maire à signer la convention avec la Commission Locale de l'eau.**
Voté à l'unanimité.

2) **Délibération pour admission en non valeur des titres de recettes des années 2011, 2013 et 2014 pour un montant total de 370.97€,**
Voté à l'unanimité.

3) **Délibération portant transfert des zones d'activités par mise à disposition des communes membres concernées vers la C.C.B.A.**
Voté à l'unanimité.

4) **Délibération pour révision des barèmes de l'eau et assainissement à compter du 1er janvier 2018 :**

Abonnement assainissement annuel 60 €
Augmentation barème assainissement 2018 : POUR : 6
CONTRE : 1 (Guy FAURE)

Les autres tarifs sont inchangés : abonnement eau 65 € + (0.65 € le mètre cube)
Assainissement 0.35 € le mètre cube.

5) **Délibération portant élaboration du raccordement postal sur la commune,**
Voté à l'unanimité.

6) **Délibération portant participation au Fonds unique Logement pour l'année 2017 pour un montant de 38.80 €.**
Voté à l'unanimité.

7) **Délibération pour sortie du S.I.E.R. des communes d'Albon, Gluiras et Marcols les Eaux,**
Voté à l'unanimité.

8) **Délibération portant désignation des points de collecte des ordures ménagères à compter du 1er janvier 2018 :**
- **Une colonne aérienne ordures ménagères et une colonne tri sélectif sur la place du village au chef-lieu,**
- **Une colonne aérienne ordures ménagères et une colonne tri sélectif sur la place du village à Sardiges.**

Voté à l'unanimité.

9) **Délibération pour création d'un poste d'adjoint administratif principale 1ère classe à compter du 1er juillet 2017,**
Voté à l'unanimité.

10) **Délibération portant redéploiement crédits M14 soit 2000 € entre 2183 et 2313,**
Voté à l'unanimité

11) **Délibération portant redéploiement crédits M49 soit 1000 € entre 023 et 021.**
Voté à l'unanimité.
L a séance est close à ~~20h00~~. 21h30
Les délibérations sont à disposition au secréterait de mairie aux heures d'ouverture habituelles.

. Fait à Mézilhac le vendredi 14 juillet 2017 Le MAIRE *SOUBEYRAND Jacky*

Tableau mairie 2) Tableau hameau de Sardiges 3° site internet commune Affiché ce jour

MAIRIE de MEZILHAC 07 (Ardèche)